

COMMUNE DE BASTELICA

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
6, Bd Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Paul CUTTOLI, Notaire à AJACCIO, le 23 septembre 2019, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur Pascal GIORDANI époux de Madame TOMASI, demeurant à AJACCIO.
Né à GUELMA le 26 mars 1929.
Décédé à AJACCIO le 1er février 2018 ;

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), a possédé, conformément aux articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

A BASTELICA (Corse du Sud)

Des parcelles de terre, cadastrées Section AE n°29 lieudit MOLIMOLA pour 05 a 02 ca et H lieudit SAPARELLE n°473 pour 06 a 24 ca à prendre dans 37 a 40 ca (Bien non délimité) ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Paul CUTTOLI